

**ARCINS- ARSAC- CANTENAC- CUSSAC-FORT-MEDOC –LABARDE -LAMARQUE
– LUDON- MACAU -MARGAUX - LE PIAN-MEDOC – SOUSSANS**

L'an deux mille onze, le 30 JUIN , le Conseil de la Communauté de Communes MEDOC-ESTUAIRE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie d'ARSAC, sous la présidence de M. Jean-Gérard DUBO,

Secrétaire de séance : Michel HAUTIER

Date de convocation du Conseil communautaire : 20 juin 2011

Etaient présents :

- ARCINS : Claude GANELON, Daniel PARABIS
- ARSAC : Gérard DUBO, Nadine DUCOURTIOUX, Michel HAUTIER, Aline SALLEBERT
- CANTENAC : Eric BOUCHER, Roger DEGAS, Michel PICONTO
- CUSSAC : Dominique FEDIEU, Jean-Luc NABET, Fabien CAILLER pouvoir à Dominique FEDIEU
- LABARDE : Liliane MONNEREAU, Gil PILONORD
- LAMARQUE : Dominique SAINT MARTIN, Michel SEGUIN
- LUDON-MEDOC : Joseph FORTER, Benoît SIMIAN, Roland HEBRARD, Martine VALLIER, Jean-Pierre LAMY
- MACAU : Chrystel COLMONT-DIGNAU, Christine NADALIE, Anne SAVIN DE LARCLAUZE, Marie-Claudette DARASPE
- MARGAUX : Jacqueline DOTTAIN, Serge FOURTON, Claude BERNIARD
- LE PIAN-MEDOC : Didier MAU, Christian VELLA, Virginie GARNIER, Bernard FRAICHE, Anne-Marie BENTEJAC, Michel LANCADE, Philippe SIMON, Annick MORA
- SOUSSANS : Pierre-Yves CHARRON, Pascal GALLEGO

Absents, excusés : Ludovic LALANDE

Concerne : 2011 30-06-16 TABLEAU DES EFFECTIFS – MODIFICATION -

Filière Technique :

Un agent ayant obtenu le concours d'agent de maîtrise, il est donc proposé d'ouvrir le poste en conséquence à partir du 1^{er} Août 2011 et de fermer un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe.

Un agent chargé de l'entretien de divers locaux et animatrice d'accueil de Loisirs était en contrat saisonnier depuis le 1^{er} septembre. Cet agent ayant donné entière satisfaction dans son travail, il est proposé de pérenniser l'emploi et d'ouvrir au Tableau des effectifs un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe à partir du 1^{er} juillet 2011.

Lors du Conseil Communautaire du 17 mars dernier, La Communauté de Communes a modifié ses statuts afin d'élargir ses compétences au niveau gérontologique, et notamment pour le portage des repas à domicile à destination des personnes âgées, des handicapés ou momentanément en perte d'autonomie. Ce service nécessitant le recrutement d'un agent qui exerçait déjà cette fonction au sein de la Commune du Pian Médoc. Par conséquent il est proposé de recruter un Adjoint technique principal de 1^{ère} classe à partir du 1^{er} septembre 2011

Avancement de grade et promotion interne

Vu la délibération du Conseil Communautaire du 28 avril dernier fixant un taux de promotion de 100% applicable aux avancements de grade pour les années 2011 inclus à 2015 inclus.

Vu la proposition faite pour avis à la Commission Administrative Paritaire placée auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale sur les propositions d'avancements de grade et de promotion interne suivantes :

- 1 rédacteur chef promu au grade d'attaché
- 1 rédacteur avancé au grade de rédacteur principal ;
- 2 adjoints techniques de 1ère classe avancés au grade d'adjoint technique principal de 2ème classe ;
- 1 adjoint technique de 2ème classe avancé au grade d'adjoint technique de 1ère classe ;
- 1 chef de service de police municipale de classe supérieur avancé au grade de chef de service de police municipale principal de 1ère classe ;
- 1 brigadier de police municipale avancé au grade de brigadier-chef principal de police municipale.
- 1 gardien de police municipale avancé au grade de brigadier de police municipale
- 1 éducateur de jeunes enfants avancé au grade d'éducateur principal de jeunes enfants

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après avoir entendu le présent rapport, à l'unanimité,

- ▶ **décide** d'ouvrir à compter du 1^{er} juillet 2011 :
 - un poste d'Attaché Territorial
 - un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe,
 - 2 postes d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe
 - Un poste de rédacteur principal
 - Un poste de chef de service de police municipale principal de 1^{ère} classe
 - Un poste de brigadier-chef principal de police municipale
 - Un poste de brigadier de police municipale
 - Un poste d'adjoint technique de 1^{ère} classe
 - Un poste d'éducateur principal de jeunes enfants
- ▶ **décide** de fermer les postes occupés auparavant par les agents promus à compter du 1^{er} juillet 2011 :
- ▶ **décide** de transformer un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe en agent de maîtrise à compter du 1^{er} août 2011
- ▶ **décide** d'ouvrir à compter du 1^{er} septembre 2011 un poste d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe

Le Tableau des effectifs modifié est joint à la présente délibération.

*Certifié exécutoire :
Reçu en Sous-Préfecture le
Publié ou notifié le*

Pour copie conforme
Arsac, le 01 juillet 2011

**Le Président,
Gérard DUBO**



Acte à classer

DC2011-30-06-16

1	2	3	4	5	6
En préparation	Pour signature	Prêt à transmettre	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2011-07-07T16-01-16.00 (MI42453273)

Identifiant unique de l'acte : 033-243301447-20110630-DC2011-30-06-16-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Tableau des affectifs - Modification

Date de décision : 30/06/2011



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de compétences
9.1. Autres domaines de compétences des communesActe : [16.PDF](#)

Préparé	Le 07/07/11 à 15:20	Par TREMBLIER Karine
Transmis	Le 07/07/11 à 16:01	Par PERIER Jean-Marc
Accusé de réception	Le 07/07/11 à 16:17	